



LES RESEAUX NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DU COMMERCE ÉQUITABLE

Quelle coopération des Organisations de Commerce Equitable au niveau national et international?

Les réseaux du commerce équitable sont des espaces formels ou informels qui répondent à un besoin de concertation entre les acteurs, que ce soit au niveau national ou international. Souvent regroupés par types de métiers, ces acteurs travaillent à la mutualisation de leurs connaissances et de leurs moyens pour améliorer leurs pratiques ou acquérir un poids plus important lors d'actions de plaidoyer.

UN MOUVEMENT EMERGENT

Le commerce équitable (CE) représente encore une part peu importante du commerce international quand on le compare au commerce conventionnel. On estime que les échanges équitables représentent actuellement 0,02 % du commerce mondial, mais leur niveau et la notoriété de la démarche augmentent rapidement et avec régularité.

Jusqu'à ce jour, la loi française ne fait qu'énoncer les grands principes du commerce équitable (loi du 2 août 2005 en faveur des PME, article 60), mais il n'existe pas de label officiel du commerce équitable qui soit défini par référence à une norme légale reconnue par les pouvoirs publics. Ceci laisse aux entreprises et aux référentiels privés une grande liberté. Ce vide juridique pose problème pour le contrôle du secteur, avec notamment un risque de dérives opportunistes.

De plus, si les acteurs n'agissent qu'individuellement et mettent en place leurs propres critères et labels de commerce équitable, le secteur ne gagnera pas en crédibilité. Le commerce équitable nécessite la mise en place d'actions de concertation entre l'ensemble des parties prenantes, depuis les producteurs jusqu'aux distributeurs. L'existence de réseaux facilite la communication (en interne et auprès du public), la promotion du commerce équitable et renforce les pratiques existantes. Le fait de se fédérer permet aux organismes du secteur de peser à plus grande échelle lors des négociations auprès des pouvoirs publics et lors des rencontres internationales (OMC, CNUCED, Forums Sociaux...). Les réseaux doivent aussi permettre au commerce équitable d'acquérir une autre dimension (au niveau local et international) et de s'imposer sur une autre échelle. La coordination des activités des acteurs du CE par la constitution de réseaux s'est accrue considérablement dans les 15 dernières années ; c'est désormais l'une des forces du mouvement du commerce équitable.

LES DIFFERENTS RESEAUX ET LEURS ROLES SPECIFIQUES

Les acteurs du commerce équitable partagent les mêmes objectifs à long terme, mais ils interviennent à différents niveaux dans la mobilisation des moyens nécessaires pour les atteindre. On distingue des organisations d'appui au Sud, des organisations de producteurs, d'importateurs, de détaillants, d'organismes de labellisation, qui sont réunis dans les réseaux pour mener à terme leurs objectifs convergents.

A noter cependant que tous les acteurs ne sont pas nécessairement structurés et que la coordination de ces réseaux peut se faire de manière informelle.

■ Au niveau local

○ Les réseaux nationaux d'associations locales membres de la PFCE :

- la Fédération Artisans du Monde coordonne un réseau de plus de 160 associations spécialisées dans la commercialisation, l'Education Au Développement et mène des actions de plaidoyer sur le commerce international ;
- Max Havelaar France (labellisation de produits issus du commerce équitable et sensibilisation du public ; les produits portant ce label sont proposés dans plus de 10 000 points de vente en France) s'appuie aussi sur un réseau de 42 groupes locaux ;
- le réseau du CCFD est engagé sur la sensibilisation du commerce équitable.

○ Les collectifs régionaux :

Regroupent des organisations de CE, de solidarité internationale et plus globalement d'Economie Sociale et Solidaire) auxquelles appartiennent des associations locales membres de la PFCE : le Collectif pour la Promotion du Commerce Equitable en Alsace, la Plate-forme Bretonne du commerce équitable, le Covaceq (83), NAPCE (44), etc.



■ Au niveau national

- **La PFCE** (Plate-Forme pour le Commerce Equitable) rassemble 34 organisations de commerce équitable (OCE) en France et travaille principalement sur 3 axes : l'appui à la mise en place de systèmes de Garantie, la sensibilisation / promotion du CE et la recherche / conseil;
- **Minga** : association qui regroupe des citoyens, des entreprises et des associations engagées dans le développement économique du commerce équitable, et plus globalement de l'Economie Sociale et Solidaire.

■ Au niveau international

- **FINE** : le Forum informel qui réunit les 4 organisations de CE (FLO, IFAT, NEWS, EFTA) dont l'activité respective est détaillée ci-dessous. Il permet l'échange d'information et la recherche de positions communes dans le but de consolider le mouvement du commerce équitable et favoriser son expansion, notamment grâce au plaidoyer.
 - **FLO** (Fair Trade Labelling Organization) : 22 initiatives nationales de labellisation (Max Havelaar pour la France) regroupées pour harmoniser et développer leurs standards de production.
 - **IFAT** (International Fair Trade Association) : 220 OCE du Nord, comme du Sud, qui se concertent et mènent des actions de plaidoyer au niveau international et qui travaillent à la mise en place d'un label de structures de commerce équitable : Fair Trade Organization (FTO).
 - **NEWS !** (Network of European World Shops) : regroupe 15 fédérations, soit environ 2700 points de vente rassemblés pour participer à des campagnes d'information, mener des actions de plaidoyer, et soutenir le développement de chacun des membres.
 - **EFTA** (European Fair Trade Association) : 11 importateurs européens forment ce réseau qui facilite les échanges d'information et la mutualisation de leurs moyens.
- **STEP** : réseau international qui travaille à l'amélioration des conditions sociales et environnementales dans la filière du tapis.
- **Fibre Citoyenne** (réseau informel) : programme conçu par l'ONG Yamana afin de fournir des repères et des outils aux entreprises textiles – habillement et à leurs acheteurs en matière de qualité sociale et environnementales et ce, sur l'ensemble de la filière (traçabilité, évaluation des impacts sociaux et environnementaux, démarches de progrès initiées, etc.).

LES DOMAINES D'INTERVENTION DES RESEAUX

Les différents réseaux du CE travaillent afin de promouvoir et créer des cadres de collaboration entre les organisations du commerce équitable. Pour y parvenir, ces réseaux travaillent principalement dans 4 domaines :

- **Plaidoyer et lobbying** : assurent la reconnaissance des acteurs du CE auprès des instances gouvernementales, sont force de proposition pour l'évolution des règles du commerce international;
- **Mise en place de systèmes de Garantie** : étudient les critères du CE et travaillent sur des systèmes de contrôle;
- **Promotion et Sensibilisation** : coordonnent des campagnes de sensibilisation et de promotion du commerce équitable au niveau national et international ;
- **Concertation et échange** : agissent comme relais d'information, et permettent plus de transparence dans les pratiques du commerce équitable.

LA COLLABORATION

Les réseaux maintiennent entre eux des relations de partenariat. Le réseau FINE, en est un exemple au niveau international : les réseaux EFTA et NEWS mais aussi la PFCE sont membres de l'IFAT.

Au niveau national, la PFCE travaille avec d'autres collectifs de solidarité internationale (Coordination Sud, le CRID...). Elle est notamment signataire de la campagne « *Elections 2007 - Etat d'urgence planétaire : votons pour une France solidaire !* ».

POUR EN SAVOIR PLUS...

- Le site de la Plate-Forme pour le commerce équitable : www.commerceequitable.org
- Le Kit pédagogique du CCFD « Comprendre le commerce équitable », Fiche n°3 : www.ccfid.asso.fr
- La Fiche « Fair Trade Networks » du site de l'EFTA : www.eftafairtrade.org